



222, rue Mercier
Cowansville (Qc) J2K 3R9
Tél.: 450.263.6660
Télec.: 450.263.7613

X Exploration

F Formation

P Professionnelle

Alternance

Mi-temps à l'école, mi-temps en stage
Mi-temps à l'école, mi-temps DEP
(concomitance)

Études

De la 3^e à la 5^e secondaire
en français, mathématique et en anglais.

Stage

Exploration et expérimentation offerte
en partenariat avec les centres de
formation professionnelle et les
employeurs de la région.

Perspectives d'avenir

- ▶ Poursuivre ses études au 2^e cycle du secondaire au secteur jeunes ou adultes;
- ▶ Concomitance (double diplomation, DES et DEP);
- ▶ Poursuivre ses études à la formation professionnelle;
- ▶ Intégration au marché du travail à travers les stages.

Pour de plus amples informations,
contactez Julie Lapointe,
coordonnatrice et responsable des stages

(450) 263-6660 (poste 57251)
lapointju@csvdc.qc.ca

Programme

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- ▶ Permettre à l'élève de s'informer sur différents éléments liés à la formation professionnelle;
- ▶ Observer les fonctions de travail;
- ▶ Expérimenter et réaliser des tâches reliées à des fonctions de travail relatives à la formation professionnelle.
- ▶ Découvrir ses aptitudes et projets d'avenir (approche orientante).

CONTENU DU PROGRAMME

- ▶ Formation de 900 heures s'échelonnant sur une année scolaire qui comprend le programme de formation de l'école québécoise (300 à 600 heures);
- ▶ Formation pratique (300 à 600 heures).

RECONNAISSANCE OFFICIELLE

- ▶ Bulletin de l'école en formation générale;
- ▶ Relevé de notes officiel du MELS.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Être âgé de 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours;
- ▶ Avoir atteint les objectifs d'études du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (français, mathématique et anglais).

Stage

ENCADREMENT DU STAGIAIRE

- ▶ L'élève doit se conformer aux règles de l'école, de la FP et de l'entreprise;
- ▶ L'élève est supervisé en milieu scolaire et en milieu de travail.

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- ▶ Journées de stage préalablement fixées: 15 heures par semaine, de septembre à juin à raison de 2 ou 3 jours par semaine;
- ▶ Communication entre le superviseur de stage en milieu scolaire et le superviseur en milieu de travail;
- ▶ Rétention de la main d'œuvre;
- ▶ Préparation de la relève;
- ▶ Initiation des élèves aux métiers spécialisés de la formation professionnelle;
- ▶ Un stagiaire couvert par la CSST de la CSVDC;
- ▶ Crédit d'impôt.

PROFIL DU STAGE

- ▶ Une entreprise de la région;
- ▶ Une durée de 300 à 600 heures durant l'année scolaire à raison de 2 à 3 jours par semaine;
- ▶ Pour le stage non rémunéré, la CSVDC assure la protection des stagiaires selon les normes de la CSST;
- ▶ Obtention d'unités par le MELS.

PROFIL DE L'ÉLÈVE

- ▶ Être âgé de 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours;
- ▶ Avoir atteint les objectifs d'études du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (français, anglais et mathématique);
- ▶ Être attiré par la formation professionnelle;
- ▶ Être attiré par le marché du travail;
- ▶ Être recommandé par les enseignants comme ayant besoin d'un encadrement personnalisé.

PROFIL DE L'ENSEIGNEMENT

- ▶ Service individualisé;
- ▶ Responsabilisation en vue de l'autonomie;
- ▶ Même programme qu'au régulier;
- ▶ Encadrement à la carte;
- ▶ Disponibilité des enseignants;
- ▶ Classes restreintes;
- ▶ Horaire intégré à celui de l'école;
- ▶ Les exigences académiques demeurent les mêmes, seule l'approche change.

POUR L'ÉLÈVE C'EST:

- ▶ Une découverte de ses aptitudes à travers des métiers de son choix;
- ▶ Le cheminement vers un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou secondaires (DES);
- ▶ L'école assure un soutien aux jeunes et aux entreprises par le biais du coordonnateur.
- ▶ Possibilité d'une double diplomation (concomitance).

RÉCLAMATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

L'entreprise doit simplement joindre à sa déclaration de revenus, le formulaire applicable aux stages dûment rempli. Le montant de la réclamation est déterminé à partir des renseignements inscrits sur l'attestation de participation à un stage de formation admissible (formulaire CO-1029.8.33.10, revenu Québec). Ce formulaire est délivré par l'établissement d'enseignement à la fin de l'année scolaire.

L'entreprise peut être une compagnie, une PME ou même une personne qui opère seule. Le stagiaire devient un employé, l'employeur devient un formateur. Les déductions d'impôt servent à compenser l'employeur du temps de formation ou servir de prime d'encouragement au stagiaire. Une entente n'est pas un contrat et toute partie peut se désengager sur simple avis.

Concomitance

La concomitance, c'est la poursuite simultanée d'un programme en formation professionnelle et d'une formation générale secondaire:

- ▶ 3 jours DEP, 2 jours scolaires;
- ▶ Obtention du DES (réussite avec français et anglais de la 5^e secondaire, mathématique de la 4^e secondaire, et DEP);
- ▶ DEP offert par le campus de Brome-Missisquoi.